Session du Conseil départemental

34

Séance du 30 juin 2023



Rapporteur: Mme COURTEILLE

48348

Commission n°2

21 - Enseignement 2nd degré

Proposition relative au soutien apporté aux classes orchestre et Klas Bagad dans les collèges d'Ille-et-Vilaine

Le vendredi 30 juin 2023 à 09h33, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents :

Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. BOURGEAUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. SOHIER), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 13h00.

Le Conseil départemental

Vu le règlement intérieur du Conseil départemental, notamment son article 64;

Vu le projet de proposition relative à la création d'une ligne budgétaire dédiée au Klas Bagad pour les collèges d'Ille-et-Vilaine déposé le 19 juin 2023 par Mme BRUN, conseillère départementale du canton de Vitré, M. LAPAUSE, conseiller départemental du canton de Vitré et Mme FERET, conseillère départementale du canton de Betton ;

Vu l'amendement au projet de proposition déposé par Mme COURTEILLE, conseillère départementale du canton de Montfort-sur-Meu et M. MARCHAND, conseiller départemental du canton de Rennes 2 lors de la Commission 2 du 21 juin 2023 ;

Vu l'avis unanimement favorable à la proposition amendée émis par la Commission 2 lors de sa réunion le 21 juin 2023 ;

Expose:

Il existe 130 classes orchestres un peu partout en France. Ce projet pédagogique consiste à former un orchestre avec des élèves qui n'ont, pour la plupart, jamais pratiqué d'instruments auparavant. Des classes orchestre existent déjà en Ille-et-Vilaine dans des collèges de Rennes (La Binquenais), Vern-sur-Seiche, Plélan-le-Grand... Dans le cadre de l'élaboration du futur plan Musiques qui courra sur la période 2024-2026, le Conseil départemental a entamé une réflexion afin de mieux accompagner ces dispositifs.

Depuis la rentrée 2020/2021 dans le Morbihan, Sonerion Bro Gwened, en lien avec la direction départementale de l'éducation nationale du Morbihan et soutenu par le Conseil départemental du Morbihan, expérimente un projet inédit de classe orchestre : la Klas Bagad. Cette démarche est également lancée dans les Côtes-d'Armor.

Un projet similaire est en cours d'élaboration en Ille-et-Vilaine. Le collège Gérard De Nerval à Vitré, tente de mettre en place une Klas Bagad pour ses élèves. Mêlant l'apprentissage musical, la maîtrise d'un instrument et la culture bretonne, ce projet serait basé sur un partenariat établi entre un établissement scolaire, une structure spécialisée dans l'enseignement de la musique bretonne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Les bénéfices d'un tel projet sont multiples. Pour les collégiens, l'enseignement musical requiert une attention particulière. Les études tendent à prouver que la participation à un projet collectif musical, valorisé par une présentation publique, induit une dynamique positive, qui créé et soutient la motivation de tous.

De plus, la musique et son apprentissage favorise le brassage social, c'est un symbole magnifique autour de la culture régionale et traditionnelle qui rayonnera à travers nos collèges.

L'initiative du collège Gérard De Nerval à Vitré permet d'amener la culture bretonne traditionnelle dans les collèges. Ce collège pourrait constituer l'établissement pilote sur notre Département qui pourrait ensuite servir d'exemples aux autres collèges bretilliens qui souhaiteraient mettre en place une démarche Klas Bagad. Pour cela, à l'image de ce que font les autres départements bretons, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine doit apporter sa pierre dans ce processus de développement de Klas Bagad.

Décide:

- d'étudier, pour le prochain plan musique, les possibilités de mise en oeuvre d'un accompagnement financier des classes orchestre, dont les Klas Bagad, dans les collèges d'Ille-et-Vilaine.

Vote:

Pour: 54 Contre: 0 Abstentions: 0

En conséquence, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Transmis en Préfecture le : 4 juillet 2023

ID: AD20230189

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation